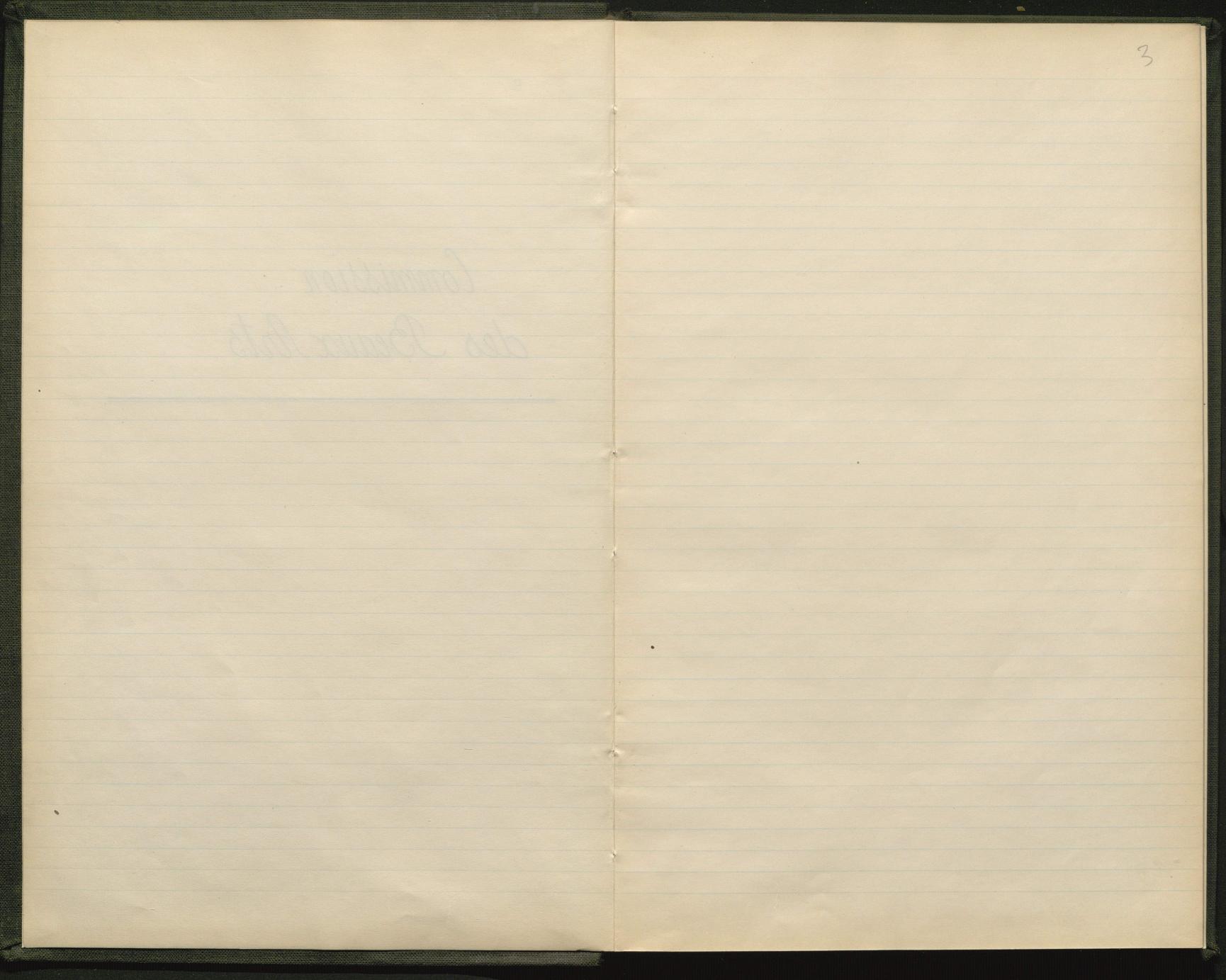
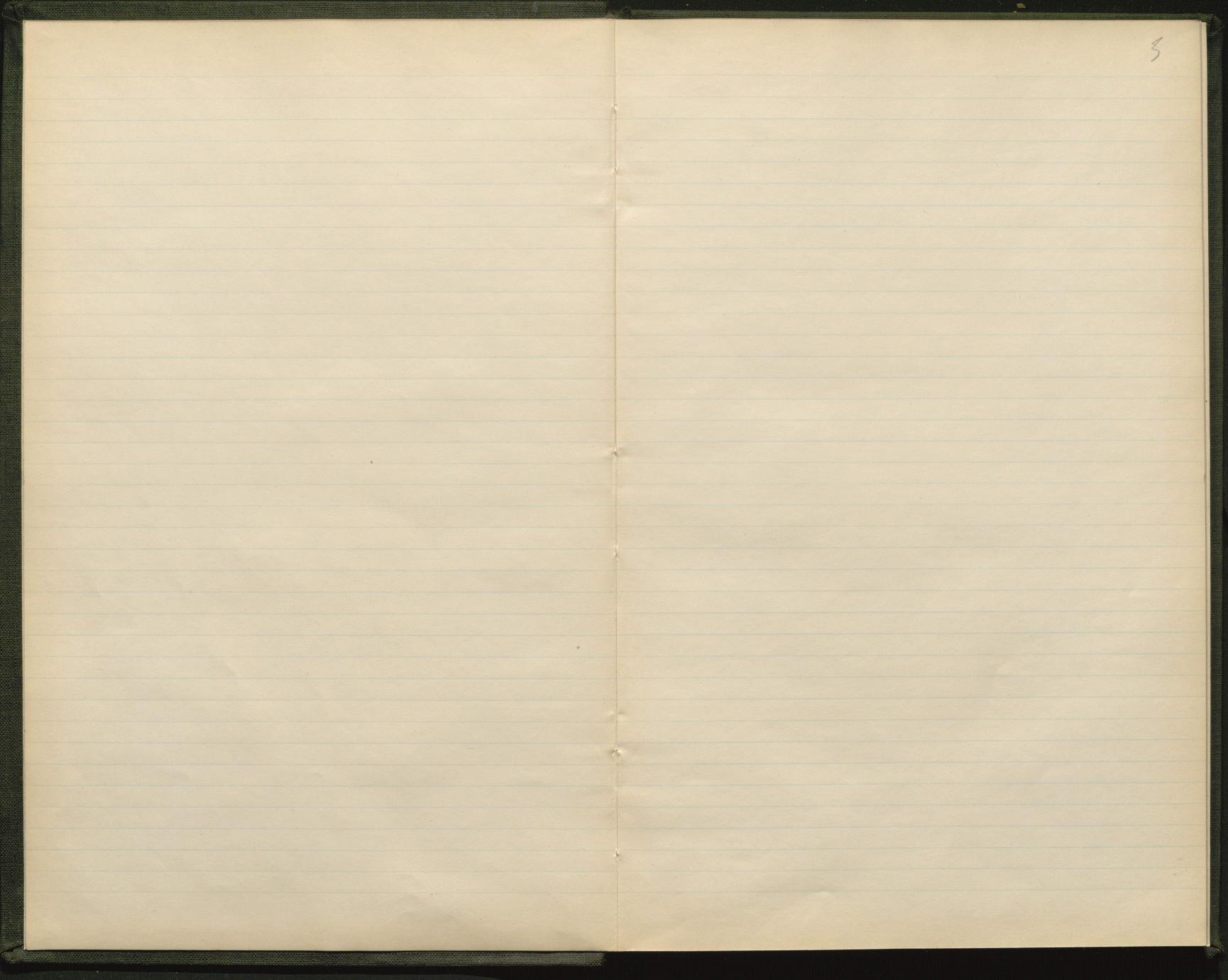
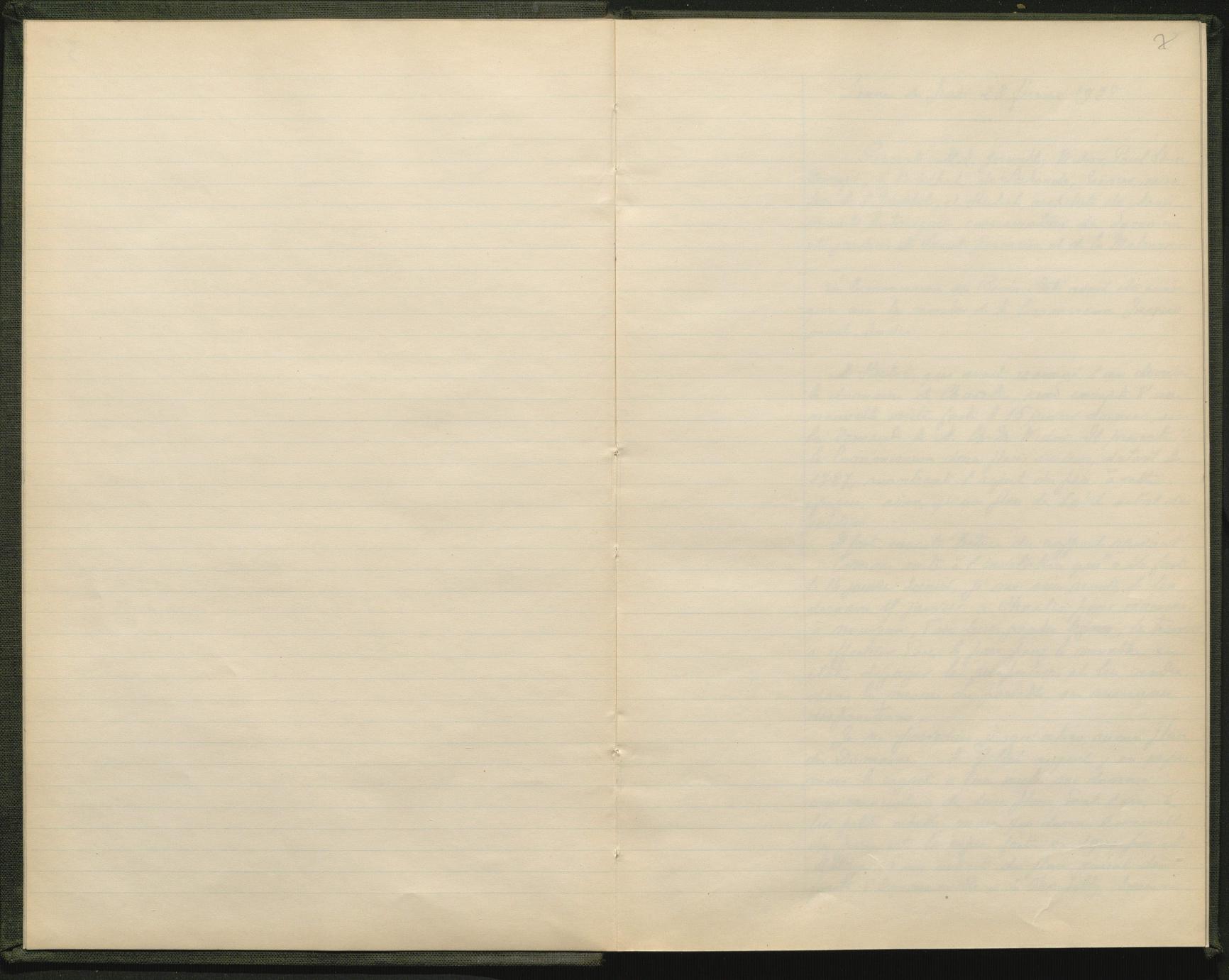
Commission des Beaux-Arts.







Présents: Mel. grault, Wubor, Paul déon, Dampt, & Eichthal, de Laborde, leinser, memhes de l'Institut, et Hubot, architect de Monuments historiques, conservateur de Somaine, et jardins de Vaint Jermain et de la Malmanon

La Commission des Beaux. Fists avail élé convo que ave les membres de le Commission Jacque mart. André.

A. Alulot, qui avait examiné l'au dernier, le domaine de Chacelis, rens compte s'une nouvelle visite faite & 15 jeunes dernier, seur la demande & A. Ch-In. Widor, Il presente à le Commission deux plans assieus, datant de 1787, montrant l'aspect du pase à cette. epoque; ainsi qu'un plan de l'état actuel des jaidins.

Il fait ensuite lieture du ropport suivant: Comme suite à l'invitation que à élé faite le 14 jauvier dernier, je me suis rende le len demain il jauvier à Chaalis pous examiner à nouveau, san leur pandes lignes, le travaux à effectuer san le pare pour le remethe en etat, dégager les perspectives et lui rendre, dans la mesure du possible, ses aviciennes des positions.

Le se possedais jusqu'alors au eun flan du Domaine. A. Gillet auguel j'en exprimais le regret a lien voulu me domner communication de deua flans, sont l'eva, a très petite achelle mais qui donne l'eusemble du fare, est la copie facte en 1909 par el. Melaye, s'un extrait du flan junial des forets s'Irmenomoille & de Chantilly, dresse en

1787, par Richard, géomètre de Vous IV dux de Bourbou, prince de Condé.

Ce plan est très precuen car on y voit le trans complet du jardin à la française silué au nors

du Chateau, ave ses canava, ses alles, se perspectives
Mumi de a plan j'ai parioure le pare or 'ai
avisi constate que, des dispositiones anciennes, il
subjecte l'essentiel, c'est à duci le canal en
demi. lune et le grand canal, mais les réseaux
d'arbres que les encadraient sont d'éformés, il
me subsiste que quelques arbes anciens, les
alignements n'existent plus, beaucoup, de vieix
arbres sont dispares, s'autres ont pours, ar ha
sans, en dehors des ales nements, obshuant les
perspectives.

treux rideau de sapines avriete la vue a product

le plus maurais effet.

Le paris can al , sont les berge non maion

n'es ont a per près conserve leur alignement,
est obstrué por le flantes aquatiques qui ont

foussie lebrement dans ses eaux.

Eoute les alles sucondaires non entretenues ont disfare dans l'herte ou dans le fourrés. Tout cela sent l'abandon et la ruine. Jeul le partere situé immediatement dereien le château a conserve quelque afparence; encore n'est il pas certain qu'il ail existi autrefois tel que nous le voyons, le flan de 1787 ne montrant à son employement su une vaste esplanade.

D'autre part, il existe à l'est du Chateau un petit lan dessiche ou les flantes et les heutes pous sent à volonté dans un desonole désolant : il m'a élé dit, que ex lac entretenant des moustiques, Mome anobé l'avait fait dessecher avec la rivière que y amenait les eaux; cele est resté en cet stat d'abandon ofait maurai effet.

On est surpri loss qu'en entre sous le lo maire, par la prette d'honneur et la prande avenue qui mene au Phâteau, de constater que cette avenue est à feu prés semunie s'arbres du cette droit et qu'elle vient buter en quelque sorte sur une pélouse, arant d'aboutir, gauchement à de liais, a l'explanade du Chateaue; il q a la une disposition facheuse dont la maladresse choque le visiteur, l'espau ne manquent par pour une des position flus moble.

Engin, je ne paelerai de jarden à l'italienne que pour signales son complet état s'abandon.

Comme conclusion on jeut dire que le pare de Chaalis a élé longtemps neglégé, que que per dénaturé, et que sa remise en état re jeut être envisages qu'apres l'adoption s'un programme étudié et bien défini, programme dont il y aurait lieu de pour suivre m'ethodiquement l'execution et si l'on veut obtenir un resultat r'eellement appréciable.

Le programme pourrait, à mon avis, le re-

A. Partie Sud.

a l'avenue pour remplacer les arbres anciens de l'avenue pour remplacer les arbres anciens des parus et prolongement de cette avenue prisqu' à l'esflanade du château

Rune de l'ancienne allage:

Escamen des maismmeries et des chapes en ciment qui les protègent, bouchement des trous et jointoiement nécessaires pour empêcher le chute des matériaux et cons erver la ruine. B. Partie Nord.

Remusi en etat du jarden à le français. Curage du jans canol; ent evenuent des flantes aquatiques; secoupement et alignement des berges. ciention d'allées sablées, abattage des arbres dépassant les anciens alignements su bourhant la perspective; plantation de jeunes arbres pour reconstituer les rideaux; elagage de vieux arbres subsistants.

C- Coté Est du Château:

Elargissement de l'allie par suppression. Sume flate-bande; comblement du las desseche et creia tion à son emplacement 5 un parteres flaux; roserair ou autre.

D. - Mise en état du jardin à l'Italienne. Le programme, au premier abord peut impres sionner par son ampleur, sien cep endant de

sionner far son ampleur, sien cependant de ce qui y sigue ne me semble inutile; d'ailleurs lorsqu' on y réfléchit il apparait comme pou vant se réaliser sans depresses excessives: le jardinier du Domaine ave ses oursiers habituels peut faux déjà l'enwoup notamment en ce qui concerne le déjagement des perspectives, abattages, clagage, flantations, trais d'alleis, eté.

Le comblement du leve, le probongement de l'allèr, les consolidation des ruines sont des opérations qui n'ensistent l'intervantion d'enterprises, elles entraiter aient des d'éperses que l'on pourre chieffrer lors que le moment sera venu de les executer:

Les semise en état de jarden à la française, article B du programme ce des sus enouie, semble devoir passer en premiere ligne, comme étant de nature à donner, E hef delai, un

meilleur aspect au beau domain de Chacelis.

It près des cussion générale M. leissier frie
M. Hulot de fournir une estimation globale
de ce que co iet er avent les travaux projetés;
de proposer egalement une serre de travaux
a fair chaque année, en tenant compte de
leur ungence, il estime ave tous le membres
present de la Commission, qui el faut sau
plus tarder aménager le passe et les jarsins.
MM Paul Vion a Jirault proposent de

faire survier M. Hubst par M. Similaume, anuen jardinier en chef du Souver, des Emilerus à de l'Ugrice. Cette proposition est adoplée à l'unanimité; elle sere presentée à le Commission as minis hatin centrale.

La seance est leve.

Seance du Mardi 8 Janvier 1929

La Commission des Beaux. Flats s'est néunie à l'Institut, le mardi 8 janvier, à 10 h/2. Maint présents: M.M. Girault, président, Ch. M. Mulor, secrétaire, 8 lichthal, a. de Laborde membre, de l'Institut, Huelot, architecte consect.

Lecture est Sommer du raffort annuel du.

Decretaire, en date du 23 jauvier 1928, sur la commen

Vation et l'entretien du pare de Chaalis, legue à

l'Institut par Mm Jacquemant Anché. Le rapport,

Jact resnorter que M. Hulol, sur les instances de

la Commission des Beaux. Ists, a élé nomme

le 19 Séconde 1924, architecte-com eel de Chaalis &

gu'el a diposi son rapport le 28 ferrier 1928.

Dans ce dernier rapport A. Hubst fait ressor tir que l'état du pare de Chaalis est Seplora ble et demande des travaire importants pour reprendre son ancierne splendeur. Let état est d'autant plus respettable, que les visiteurs que parent un droit d'entrée, sont en droit de demander que le Domaine soit l'objet sun entretien convenable.

Le rapport de M. Hulot approuré par le Commission des Beaux. Intr. a ili transmis a le Commission administration; mais depeus

cette époque la question est restée en suspens. Il n' est que temps de se préscrepes s'érieus ement de cet état de choses.

Une discussion s'engage à cet affet. A Hulot donne des détaits, plan en mains, sur le travaux à faire. A & lichthal demande qu'on s'occupe moins des erreues commises, que des moyens propres a amener un bon résultat. A. Oh m. Wesor fail ressortir que les fonds ne marquent pas, puis qu'in s'élèvent à sere somme d'environ 600.000 fes. M. Sirault est d'avis qu'il faut server les questions et bien preciser les alhibutions de chacun. A de daborde propose: 1º que M. Hulot dress un stat d'étaille par espèces, de tous les travaies à faire; 2º qu'on classe ces travaux par ordre rationel d'ingene ; 3º qui on affecte chaque année une somme suffisante pour assurer l'execution des tra Vaux à entreprendre selon l'ungenu préplètoment acheve.

la seance est lever à mis.

Rapport annuel de la Commission de Beaux Arts lu c'he seance trimestrielle de l'Institut le 28 janvier 1929, par M. Ch. M. Wislow.

Chantilly à l'Institut, il s'inquieta, lout d'assurer l'avenir de sa fondation.

Sous l'entretien d'un pareil de maine, avec son château, son pare, ses bois ses eaux, il crea un souvernement spécial: un conseil le trois conservateurs, avec un conservateur au joint arequel il comfia « la surveillance du Musice à de collections et la direction séverale de Domaine our point le vue le s' out et de l'agrément.

Lorsqui à l'exemple du des Steinsale Mm. Indré nous lequa Chaalis, elle ne songea par, comme liei, auca mayers de l'entreteris.

Am André mouret en 1912. L'année suivant, le foire ent à souffrir de la gestion 8 un indésirable régisseur. Survint la suerce, la carence du jersonnel; puis, après la suerce, une sonte de découragement administratef devant une nature en frieke, un domaine à l'abandon.

Les visiteurs s'étonnaient, les voisins s'endignaient. Ame André nous avait laisse Chaalis et des rentes plus que suffisantes pour son entretien. Vous étions donc en faute grave vis à vis l'elle.

Alors s'alarma la conscience de quelques uns s'entre nous, particulièrement de eaux qui avaient connu M. « Mme Tondré: ldouar Tondré esprit fin, es lectionneur de XVIII° siècle, amateur pas sionné. Nelly Jauguemant, peintre, aquarelliste, prese de Chaalio et de son beau parteru à la française, avant même l'en être devenue la propriétaire.

etait incomplet, il fallant le réviser. Ce feil le travail s'une Commission présidée par M. Rebot. Le nouveau réglement fut vote par l'Institut, en seance ple nière, le 22 mars 1922.

La nouveauté de ce reglement start la creation of une commission des Beaux. The composee de 11 minutes (Un de l'Avadémie française, trois de l'Académie des Beaux. The sun de l'Académie des Crences, et un de l'Académie des Sciences Morales) a charges de viller à l'entration des occurres l'art de toute na ture appartenant à l'Institut. Cette Commission doct chaque année en faire l'inspection. Elle signale à le Commission administration certiale les réparations ou restauration nécessaires et donn son avis sur les acquisitions à faire. » (Art 24).

1 en annexe

Membre de le Commission des Seaux. This, « in. quiet des flaintes de plus en plus nombreuses que n'étaient adressées, je priai, en 1921, mon confreie Contremoli de visiter Chaalis avec moi. Nous primes ensuite l' avis de notre section & architecture el de nos confrera paysagistes. L'idee s'imposa alors de nommes un spe cialiste, et nos confreres, à l'unanimité, proposerent un homme parfactement competent: M. Hulot, archi tecte en chef de Baliment with el de Palaes natio nous, charge à a titre des Domaines de Saint Germain el de la Malmaison.

A Chadis, M. Sulot constata la necessité 8 un nettogage general, l'ergena de l'elagage de tous ces arbres à l'état sauvage : « l'est par le ju'il faut commencer. Seclara-t-il. faut commencer, Sectora-t-il.

Or cette d'eclaration serta sans affet; aucun

travail de ce sence ne feit entrepris.

Le 5 mass 1926, la Section Sarchitecture renou vela, aupris de la Commission competente, sa resolu tion de confier la remise en état du par a l.

Celui-ci se rendit encore à diverses represes à Charles et, le 23 ferres 1928, les aut son rapport aux membres de la Commission des Seaux. The a de la Commission Jacquemart. Tomoke' recenis.

En voice le partie caractéristique:

" J'ai parcoure le pare (voir ci desses p. , la rapport de M. Shelot) ... vi l'on reul obterir un resultal appreciable.

Juit un esposé de travaux à réportir sus plu sieurs années et qui n'excedent en vien les ressources de le son dation.

La Commission administrative centrale, reponsant enfin à nos instances r'eiteres, a nomme le 19 Secembre dernier, M. Stulot architecte-consul de Chaalis.

Or M. Hulot, etant retourne à Charlis le 11 jauvier dernier, a constate que de nombreus sini tiatives venacint of ele prises: on consolide et protège la ruine, on trave une avenue I honneur qui;

contrainement au flan, au heur d'etre en legne droite, classine une courbure manquant de fermele; on empiera l'enflancele de now, on elorget l'esflanade du sud; on remel en état le javin à l'étalienne...

Fendant Sur rept ans, sun n'a été fait. Lout'à coup on entreprend le multiples travaux - ils me sont pas tous previews - à l'insu de la Commission des Beaux Jut. For contre, Eaus ces travaux en coues, on oublie l'élagage des arbres et le défichement general, ope nations de première neussité qui se doinne faire en herrer, ces jours-a-

aux termes de l'actiel 27 du règlement, nous le répetons, la Commission des Beaux. John doit « veiller à l'entretien des oeurres d'art de toute nature appar tenant à l'Institut à signaler a à la Commission administration centrale les reparations de restaura tions necessais.

Sorts de cet article, nous demandous puel. Hulat Virige seul les travaux, sous le l'inection de la Commission des Oseans. John 2 sous le combol financier de la Commission adminis trative centrale, dont la comminion Jacquement-André m'est qu'une emanation.

Rapport sus un projet de reproductions en con. leurs, de certains manuscrits de Musice Conder, a

Un membre de l'Académie des Inscriptions et (Selles Lettres a souler au suget du rapport sur domaine de Chantelly, legier à l'Institut par Mpr le due 8 tumale, la question de saroir set n'y aurait pas lieu de reproduir en couleurs jueques uns des plus beaux manus outs de muse Conse', o unes de peintures.

Il serail en effet, intéressant de conserver une copie esacte de ces beaux livres du passe, mais la reproduction en couleurs sus papier, malgre les loualles efforts des shots paraus ne me semble pas eners donne tous les résultat satisfaisant, surtout

2º annexe -

pour ceux du Xr' siècle, à caux de l'or dont ils sont enle minds et pui, soin de donner son colat, offerail comme cla bronze saus les reproductions.

Si des estituis de prisentent ave des garanties suffisantes, il m'y a certe par lui de les evenues à l'avenir
et la Chromofhotograviere nous reserve peut être des
surprises, mais actuellement l'Institut ne me parait
par devoir prendre l'initiative de ce reproductions,
d'abort pareique chapae flanche revient à un prin
bris eleve, et ausa; pareique, si cette noble institution
prenait a travail à sa charge, elle se denait à
elle-même, l'arriver à des resultats excellents à
a les présenter comme exemple; on, je le répete
les arts mécanique, seich ne permettent par l'aniver à une reproduction parfaite.

Contesois la suggestion qui a élé saite, pouvait nous conduir à sair méuter des autochrames, prolède l'umière, e' est a due des clichés en couleurs sur verre, à regarder par transparence, mais qui, persur à present, me se prétent pas envore à un report our japier. La Vepense en serait relativement minime. On journait, en prévision s'un accident toujours à redouter, en trer au moins trois esem plavis, un pour le Musee landé, pron reposerait à le curionité des visiteurs et que permettrait de soulager l'original que l'on ne montrerait de soulager l'original que l'on ne montrerait de soulager l'original que l'on ne montrerait de soulager l'original que l'on permettrait de soulager l'original que l'on pe montrerait de soulager l'original que l'on pe montrerait de soulager l'original que l'on permettrait de l'onsirvateurs, un seront pour la Biblistre que Notenable département de Manuscrit, ou me moins pour la Biblistre que l'original que l'original que l'original que l'original de l'original que l'original que l'original de l'original que l'original de l'original que l'original de l'original que l'original que l'original que l'original que l'original de l'original que l'original de l'original de l'original de l'original de l'original que l'original de l'original que l'original de l'origina

Les deux donnies exemplaires sercient enfer més dans des cartoris qui les sonstrairaient à le lumière, afin que si celu espose au Music Condé venait à s'allérer pous l'action du jour, sont nous re connansons par envore le portie parsuit de le nouveauté de procésé, les deux autres us téraient de temoires inclemnes.

Menh de l'Acasémie de Inscription & Bd.

Séance du Mercred 13 Mars 1929.

Faul Charles, de Laborde, Chatelern, Mr Pichthal s'est fait excuser.

A. Ch. M. Widor fait lecture l'un eshart du proces verbal de le s'exerce tenue par la Commension asministrature centrale, le sojauvier servier.

a fecture est domnée de testament en date le 26 avril 1928, de M. Joseph Astor, d'évédé le 30 5 gentre 1928, à Ker Agan, près doctudy, instituant l'Institut de France son légataire universel à condition de cours de cours ce somaine « sous forme de cours, en creant dans ce somaine « sous forme de cours, ou sous toute autre, pour des primes filles, un ensei « prement s'art applique à industriel organisé « de telle sorte qui el puise favoriser le séreloppe.

Le Commission, après avoir étulié les sires aspects de cette affaire, estime qu'il est possible — si le fonds de le succession le permettent — de créér, saus le somaine de Res Tozan, sous le surveillance de l'Institut de France une evolute region ale s'art industriel applique. Elle recommende pour commencer, de se l'imiter à l'enseignement de la dentelle, de la poterie à du

tapis

Séance du 14 Janver 1930.

Fresent: M.M. Siraull, prisulent, Wirds, Smeli Reard,

Le seance ent consociée à la lecture pas M'ilor secrétaire perpetuel de l'Accordance des Paceus. Ast, des rapport annuel de la commission à présenter à la seance trimestrielle de l'Institut du merced. I

janvier 1930.

En a que concerne la château de dangeais, le napporteur fait ressortir l'interet pu el y aurail à procèder à un dellagage à à quelques coups de sonde dans le fondations du château batifair Home XI, en vue de retrouver l'agles. ju un an cienne tradition déclare avoir élé fondée en a tien for saint Martin quem il evangélisait les habitant de le contrée. Il ajoute qu'un rap_ port à le commission des Seaux This, en date de 6 août 1928, des ignail quelque havans de refection à affectuer saus les chemines ses toitures, il attirant en plus l'attention sur ce fait que les tatiments étaient depouvris de para tonnerse, a qui les melait à la merci l'un incendre de cout de cette installations serait evaluer à environ ef. 000 fes.

En ce qui concerne le Somaine de Chacelio

Al Widor signale les rapport de M. Heelot, architecte
en chef des batiment civils et des Palais hationaux,
qui, sur le proposition de le comminion des Peaux Ith,
a élé agrée comme architecte-conseilpar la lommis
sion arministrative central le 10 Secente 1924. Les
enquete font ressortiv que des travais imfortant ont élé lejà executé, mais jui d'reste
beaucouf à faire: elagaige général du pare,
nettogage de pondaisons de hasais, jasonnement

des justerres et dessin des alles, afen de sonir. à ca domaine la leaute de ses jardins ausquels sans son testament Mm. André attachant tant de prin.

Opris puelques observations presentes par M.

Ficar, le s'earne ent berie à 6 deures.

Le Decretaire: A. d. Latonde.

Seance du Mercredi 3 Stout 1932.

Present : Med. Wulor, Eournave, Baschel, de Laborde, Lansouski.

Le Commission choisit le ton gris-bleu que servira de fonds aux tapisserses de Beauvais pur viennent d'être nettoyés aux fran de l'Itendémie des Beaux Thh spu onne ront de nouveaux les murs de la salle des réannes de l'

Deademie française.

La Commission devide agalement de faite remplacer le buste de Victor Augo, pas David Sanger (1844) - fait pour être un de bas en haut, hors de proportion avec les aubes bustes, espec choque les visiteurs pour son asy metrie anu le buste de Lamartine — par une réplique du buste de poete par l'arrier-Belleuse au musie Victor Augo d'ont le type est cons aux par le médaillon du Phérite granquis son le Colonnade)

les propositions sont adoptées à l'unanimité. Pour le Jerretaire: Wislow. tenue à la Bible thejer thiers, à 10 heurs de matin.

Tresent: All de Laborde, Baschet, Landourski, Paul L'eon, Wwor, Omont, & lichthal, demhe de l'Intitut M. Scherain, conservateur de la Mibliotheque de l' Absent AM Henri de Regnier, Mate, Chatetain, Pilars, Dampt.

Objet de le reunion: organisation du Musie Napolésnien.

Le President. M. de Labord, espose la vituation

Nous sommes convogués saus cette salle de la Bit les trèje thiers à l'effet de mous occuper de la disposition des objet laisses par A Presence. Masson, de l'heademie française, à l'ora titut de France & sont cette liblesthèque vient setre pourrue, à le suite de Mm Frédérie Masson, qui en étail usufruitiere et par le désir des herities que l'immeuble de le rue de la Beaume soil remis à lever l'esposition.

Les of jet laisses par M. Inederi Masson doirent constituer en Musei hapolionien de Fremer Impie. It occupent aituelloment une disposition & attente & Sont, comme vous le Noye, this momhave. I est a crainshe ju it ne puissent pas etre tous osiposes lais ces quatre salles, sous peure de n'en pas faire un Music, comme le des voit le Vonateur, mais un simple magasin de cusiosités. Vous saver, en effet, que dans un s'onelleit aus j'eneral les belle choses risquent de person leur valeur au contact du médique. Il g a som lien le véparer tout 8 abort le boa pair de l'iraie et de me

garder dans ces salles que les objet s'une valeur indes. cutable au point de vue historique et esthétique, en religionnt dans une ou deux scelles F'en haut de cet inmeuble tout ce que nous aurons écarté du musée. Cele fact, il y auxo live de disposer les pières de Musie 8 une manuele logique qui soil de nature à satisfaire le gout de Visiteur & une fais claire et sédusante.

Ne penses vous pas Messieurs, que cette double beso que prendre un certain temps et se pourre attendre une some solution pendant les quelques minutes dont nous disposons au cours de cette matines! Na crogez-vous par qu'il serant plus logique & plus pratique de nommer parmi nous line sous_ communion de guelques mimbres, qui se reunicait dans ou trois fois equi deblacerait le terrain. Une fois ces propo_ sitions arrêtées nous nous reunisions en Jéanne plenière pour décider en dernier ressort et statue,

Le sous-commission n'aura pas seulement à s' occuper de la disposition des objets; elle derre envou porter derant vous ses suggestions, sauons avec le Conservateur, au sunt de plusieurs questions de detail, chauffage, eclairage, gardennage, inace_ guration du Musie, jour l'entré pagant afra. tents, rédaction, vente de catalogue illestre ou non,

Il me samble impossible que nous pussions re' glar tous ces problèmes en cen e heure de temps. Je vous demande done, si vous voules bien adopter cette manière de procéder, de procéder en nous is notantant pour l'instant d'achanger de celes severale pour la mise en flace des objets.

Après une courte discussion, le principe de le sous commission est adopté. Ille La composera. du Mesident, & d. A.M. Baschet, albert Paurens Dampt & Landswiki. Ell & reunira & samed I avoil à 10 h'h a le Bellishaje thères, pour faire le tre des objets.

" Le Me Simone Chauffier, luencie es lettres pour Nue de Teplome de Bibles thejus diniversitaires, auxiliane depuis le 1º janvier 1931, à la Mille shejon shiers on elle est en train de terminer le catalogue de le Diblisté que Masson, soit nomme par la Commission adminestration ceretale sous bibliotherave, afin de pouvoir dresser le fectur catalogue de nouveau musice prapolismien l'lep de M. Frederic Masson; tableaux, statues, line et menus objets) pour lequel alle semble toute désignée.

Le Vreinlent profete de la reunion de la Comme sion pour lui transmette une reclamation signie de 30 membres de l'Heademei des Science Monales et Folitiques a adressee au President de l'Enstitut, tendant à ce pur le bush monumontal le Victor Hugo pas Davis & argers, flace sus le chémines de la valle de seance de l'Académie grançaire, en pendant de celui de Lamartine, ejui juir ave ce dernier, par per Timension et son style, soit déplace et soit posé sur une stèle clevée à la drocte de la poste l'entrée, du côte de le fénére, remplacant ainsi celu de guizot que vait prendre flace en fen -

La Commission, considerant qu'ainsi le désir des membres de l'Académie française, que estimaient que le buste de Vulor Hugo modoct par esil de la salle de leurs réserions à celu des membres de l'Académie des Vaiences Monales & politiques, qui préisnisent un anflacement plus justicien et plus esthetique de ces bustes, sere satisfait em ettent un vou en javeur de cette solution et chargeut le Président, il réprosse en ce ser ou Présulent de l'9 restitut.

La Commission, après avoir visite le cham bres suprérieures de l'imments sans le pensier l'y

Sur la proposition de Me la President que expose la situation le All Simone Chauffier, auxiliaire à la Bibles thèje Priers, le voeu suivant est ame à l'une minité:

religues les objets qui sue prendront pas flave saus la Music napoleonien, se supare à 11 heurs, 45. Le President [signi] A. de Laborde.

Leaner de Samede 1e Atril 1933.

Reunion de la Sous-Commission à la Bibleothèque Dhiers, à 10 heures 1/2.

Laurens, Dampl. a de Laborde. Bachet, all.

Ces Messieurs ont examiné les tableaux, les out classos & out retenu ceur d'entre aux paich ont sièges dignes, soit au point le vue attistique, soit au point de vue documentaire, le sigurer au Musie Rapoléonien. au Musée napoléonien.

La Dous commission se reunira le samed. 8 avril, à 10 heure /2, pour se livrer à le mesm operation en a qui concerne les saelptures.

[signe]: a de Laborde

Teaner du Samedi 8 Foret 1933.

Reinion de la Tous Commission à Le Ribles thèpe Etiers à 10 h/e.

Fresent: M.A. A de la deborde, Wison, Danjt

(sus une jaine, à côté de le cheminie

Séance du Merered 12 Férril 1933.

Reinion de le Sous. Commission à le Millie Thejue Shiers.

Fresent: M. A. de Laborde, Wison, Landowski.

Le sou Commission continue ses travaire de sélection.

L'President:

l. de Labordo.

an regish de assembles trime triells de I I witht

Rapport annuel de le Commercion des Beaute Sorts pre enté à l'Assemblée trime triell de 11 Sepande 1933.

Ong ani ation du Music Ropolegnien à la Biblio Meque Phiers.

M. Fréderic Masson de l'écadémie françair, est décédé le 19 ferries 1923. aux termes de son testament, on sat de 6 repters be 1922, l'epos che Mi Detapalme // rue Mon talivel, il laissant tous ser l'un meuble & meubles (tableaux, lures, wheetier napoleo nienne) pu'il possedail à laris « à les nières s/oute, à

Seane de & Mais 1934.

Present: M.J. Widor, a. de Laborde,

On a procéde avec M. louret à l'amenagement des objet classés et on lu a demandé un deves pour a jus. reste à fair.

2º Jeanne de 2 Mars 1984; à 10 heures.

Fresent: M.A. Diehl, Slichthal, de Laborde,

M. lousel, charge & amenages les objets du don testamentaire de M. Frédérie Masson avoit été contiqué M. Widor a fait saroir que les comptes des dépen ses engagees arases été apures. Les operations finales out ete reportees à plu tans, juan M. Couret aura domi son devis sur les dépenses qu'el y a exwee à envisager. On a renonce aux fets de fer de protection parreque la vue de objet en serail attenuée. On usera de vitages en a jui concerne les mens aljets. A. Wichod vent bien s'adresses à un spécialiste pour le journiture de deux panoplies qui sesset exposies sur le mu détérieur de le dernière salle Le seance el levie è 11 heurs //.

Freient: M.A. Omont, Widor, a. de Vaborde.

On avant comoque un marchand s'armes anciennes de l'épopue I' l'impire a on a choisi trois subres et trois épées aver embleme napoleoniens pou en faire deux panoplies à flaces au font de le dernière salle

On a fait choia egalement Sueme etoffe velours violet pour en faire un petet catafalque su leguel reposere le masque de l'Impereur, moule par le Socteur Antomarchi.

On a charge M. louret de s'occuper des dernier objets à methe en flace.

Leaner der 20 Avril 1934 -

Le Commission interaccadémique des Beaux Intros est reunie le 20 arrel 1984, à 10 h'h à la Bibliothèque Etiers pour continues l'aménagement des objets napoleoniens léqués à 1 Institut pa fer Il. Frédéric Masson.

Saient présents: A.S. Wedor, Omont, de Laborde, Cournaire, Le Sidoner, Des vallières Botter.

D'apri l'aris donné antérieurement pa A. Denys Puech sous le proposition de M. Walor, on a décidé d'enters le vitrire place San l' abide de la guatrieme salle a s'y mette, tourne vou l'entrée, la belle state aquestse de l'Empereu, pas Barye. On verre plus tans si on dont aménager le fond de cette absole.

A. Widor a trour's guelque defets de l'étoffe qui aract servi, en 1840, lors de Retour des Cendres. C'est un tisse violet sur lequel se détache en or le N de Napoléon, aver à l'entour de feuelle de l'aurier. Il a fait reposer sur un meuble ainsi Trafé le ma-que de l'Impereur par le docler Antomarche, qui est une de meilleure apreures connues a dont le potine est excellente. Ce meuble sere flave devant le statue equestre, symbolisant ainsi la ploir et la mort du héros.

A. Widor montre la panoplie 8 apres de salves napoléonieres qu'il a achetés a m. Bourque gnon « qu'il a fait flaces & aus le se soulle.

Le Commission, avant de se siparer, donne quelques ordres de dotails - Il y a lea de perser que l'inauguration pouvre avoir les mole 1º juin.

Leane du Jeudi 22 Novembr 1934.

Le Commission s'est reunie le jeux 22 novembre a l'hôlet Chiers, rue Saint Georges Sais L'ent de poursieure l'organisation de le collection napoleonienne lequée à l'Institut par M. Frederic Masson.

Elle a examiné son le president el M. de Labord, president présimance les gustions suivants:

Conter les accidents - le vob;

gardiennage; Rettoyage; Jours a prix des entrés du public; Catalogue sommaine des defférent objets classes,

Date de l'inauguration à le belle saison. Elle a décidé qu' un sous commission perait chargée de l'execution de es Sifférente. questions.

Buland, detter proiser les noms le Mell. Oment, Sournaire, Widor.

Léanie de 5 Juin 1935.

Le 5 juin 1985, visite de le Collection Raps levnienne de M. Frederic Masson par la Member de l'Institut, sous le présidence de Milor. Allo certion de Comb A. de Laborde, membre de l'Académie de Juscipleon a Belle Lettres.

Séane du 15 janvier 1936.

M. de Laborde fait lecture de ropport fail
spar M. Widon au nom de la Com mission de Brave the
at pur doct etis presente at la use ant let del d'interest.
Le rapport dest al sple. at al offe

Siona du 1et Avril 1936.

Frésents: Vois « le fin du proce. verbal.

Le President donne la parole à M. Sabable qui let le rapport qu'il a presenté à l'une des dernières séance de l'étademne des Brains this ser l'étal de conservation de certains tableaux de Musie Jacquemant Ambre, rapport que a élé euroyé par l'étademie de Braix-tet à la commission, pour avis.

Il Sabatté indique le maurais etat de certains tableaux de Musee & demande qui on prenne

des mesurs pour y porter remède.

Le Président let un memoire que lui a remi M. Widor, sceretaire perpetuel de l'Meadennie des Beaux Jet, & secretaire de la Commission, em peché par son dat de santé.

le mémour résum a que a élé fail

depui 1914.
Le President donne la parole o de H.
Bouche; Leclercy, qui donne son avis sur l'état des tableaux dont il est parlé et sur les mesures que el de Nolhae et lui ont prises entre temps pour la température du chaufage central et la venti-lation des pièces des ellusées.

Après delibération, le Menches de le Commission ont décide qu'il serail euroy à l'hadimer de Beaux. Ints un letter de remerciement de leur avoir signals le rapport de M. Sabattle à demansant a estre deadlemé de voerfois bien nommer puel pus membres pri Sans son sein, aux quel s'adjointraient un ou leux experts siplismés, les puel iraient sur flace examine le Varleaux dont il s'agit. Il serait à desirer que cette sous Commission passe un roppoet sur la sus teon ave seves s'el q a lieur, happort qui serait euroup à la Commission de Beaux. Ints, que apre ave c'el Commission de Beaux. This, que apre ave c'el Commission de Beaux.

sion administrative centrale, ordonnerait su il fut procédé à un travail de réparation

Placent fresent: Al de Laborde, buil Picars, Lournavie, Paul faullier, membres. Placent consqué: Al Dabatte de l'Académie des Braux Int, a M. Bouche Leclerg, sous. Siretteur des Musée Jacques mart tridé.

L'eanne du Mardi 5 Mai 1936,

Présent. M. de Labord & M. Cournaire.

La lommission s'est reunie le mars? 5 mais o 5 h/2 à l'hôtel Phiers pour arrêter le détach de l'inauguration de Musei hapoléonien.

Elle a pres les mes ures nécessaires pous assers les détaits de cette inauguration qui a élé diée au mards 9 pain, de lh a 17 heures. Cette révenion sere consacrée pas invitation a la famille des donctaires, au personnel admines tratif « universitaire « à quelque personne a désigner. Le membre de l'Intitut sont naturellement invités à cette réunion, comme à toutes les suivantes.

d'ouverture au public aure lier l'écus.

18 juin, de 13 hours la c'17 heures, « toutes les
semains suivantes, le seus « le sames, à
le mem deux. Le pris s'entré est feré à
2 fes et le coût de le hotie à 1 parce peur
personne
le lommission à ensuit arrêté puel.

ques questions de détails relatives à la pereption du prix l'entre, lu jandinnage, aux pratifications, etc.

La seance est levre à 6 h/h.

Leane de Merered 20 fantes 1937.

Present: Med de Labourde,

Le proces- verbal de la vianu précédente est les

Le Comte de Laborde donn lecture de projet le rapport annuel préparé par m. Ch. m Wedor au nom de le Commission

le roupport et adopté. It de Laborde et frié, en l'assemblée trims brielle le l'Institut pur auxe leur l'assemblée trims brielle le l'Institut pur auxe leur la seaux est levez à 2 beens le.

Séance du Mard. 25 fanvier 1938.

Present: Al de Labord, président, Mâle « Adolph Boschot. Le proces. verbal de la voane, précédente est la « adopté.

Il. de Vaborde, après avois rende hom mage à la mémoir de M. Ch M. Widor qui remplit pensaut long temps ave son autorité habituelle les fo netions de secretaire le les Commission, communique le rapport annuel qu'il se propose de leve le lende main à le s'éanne treme treell de l'Institut.

Ce rapport général est adopté vans observations M. as. Boschot, Secrétaire S'espetuel de l'Ara démie des Beaux. Ith, veut bien recepter de succi des a M. Midor, à la satisfaction de le Comminion. La séance est levée à 3 deures.